



Flash Arguillon



Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise - Syndicat d'apiculture de l'Isère
N° 332 – Septembre 2026 - 32ème année

Édito

SAISON APICOLE 2026 :

La saison apicole se termine : ce sera pour notre département une bonne année avec une jolie récolte.

Toutefois la canicule a fait souffrir nos colonies et la nature proposera peu de ressources en nectar et pollen abondantes au cours des prochaines semaines. Surveillez donc les réserves de vos colonies, si certaines en sont bien pourvues, d'autres en ont très peu.

Attention à ne pas vous faire surprendre et de nourrir ces dernières si nécessaire, pour accompagner la ponte des abeilles d'hiver.

Le coin du DÉBUTANT

En cette fin du mois d'août la canicule diminue d'intensité, même si les températures restent supérieures à la moyenne, la nuit nous donne un peu d'humidité que nous n'avions plus depuis plusieurs semaines. Les fleurs ont disparu depuis longtemps et un nourrissage léger après la récolte a pu être fait. Les journées sont encore assez chaudes pour ouvrir et estimer la quantité des provisions. Le trèfle blanc recommence à fleurir timidement, le lierre n'est pas encore là, si les provisions sont basses, nourrissez très légèrement pour faire le lien. Ce n'est pas parce que les abeilles vident le nourrisseur qu'elles ont faim, elles stockent. Attention à laisser suffisamment de place pour que la reine puisse pondre c'est un gage de survie pour la colonie cet hiver.

Les hausses une fois léchées doivent être soigneusement empilées, traitées au soufre pour éliminer fausses teignes et insectes amateurs de cire. Les placer dans un endroit aéré à l'abri de la pluie avec une grille en haut et en bas pour éviter l'entrée des insectes. Cette grille doit être suffisamment fine pour faire barrage à tous les insectes. La toile de filtrage vendue à la Scapiad est bien adaptée pour cela.

Si ce n'est déjà fait il est temps de mettre les médicaments anti varroa que vous avez commandé au printemps. L'Apivar reste statistiquement le plus efficace (en ajoutant le traitement hivernal). Les lanières placées en opposition dans la ruche devant les cellules de couvain doivent rester en place un maximum de 12 semaines. Pour une meilleure efficacité inverser leur position au bout de 6 semaines. Surtout n'oubliez pas de les enlever au bout de 12 semaines pour éviter le phénomène d'accoutumance.

Concours des MIELS du Dauphiné

Il faut promouvoir les miels de France, et à cet égard l'édition 2026 du concours des miels du Dauphiné sera une belle vitrine. Il se déroulera en octobre. Ce sera l'occasion de mettre en valeur les apiculteurs du Dauphiné ainsi que la qualité et la diversité des miels de leur terroir.

Il est indispensable de communiquer sur la qualité des différents miels de notre département, de leur singularité et de valoriser la qualité du travail des apiculteurs dauphinois.

Chaque adhérent(e) de l'Abeille Dauphinoise peut participer quel que soit le niveau de sa récolte et vous trouverez dans le présent flash toutes les informations nécessaires pour vous inscrire.

Le règlement de ce concours est disponible sur le site internet de l'Abeille Dauphinoise ou bien vous pouvez l'obtenir au format papier sur simple demande.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer.

Zone de Champ Fila
22, place Bernard Palissy - 38320 POISAT
Téléphone : 04.76.25.07.09
E-Mail : abeille.dauphinoise@gmail.com
Site : www.abeille-dauphinoise.fr

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise
et de la S.C.A.P.I.A.D vous accueillent
les mercredis de 14h à 19h du 1^{er} février au 31 octobre,
les mercredis de 14h à 18h du 1^{er} novembre au 31 janvier
et les samedis de 9h à 12h toute l'année

Formations COMPLÉMENTAIRES (Poisat)

- **Produire du pollen de qualité** : Toutes les étapes pour recueillir, utiliser le pollen et aussi le découvrir en pratique. **Sam 12 sept** de 9h30 à 16h – coût 22€.

- **Produire de la propolis de qualité** : 1 journée pour découvrir comment produire sa propre propolis de qualité, envisager ses vertus pour la santé humaine et animale et répondre à certaines exigences réglementaires pour la vendre. **Sam 21 nov** de 9h30 à 16h – coût : 20€.

- **Confectionner un baume, un bee-wrap** : une matinée de fabrication pour repartir avec son baume et son bee-wrap. **Sam 05 déc** de 9h à 12h - coût : 22€.

- **Gestes professionnels pour travailler en sécurité** : Faire le point sur les pratiques à adopter pour préserver sa santé et sa sécurité. **Sam 12 déc** de 9h30 à 12h30 – coût : 18€.

Pour s'inscrire :

Envoyez par courrier à l'Abeille votre nom, prénom, tél, mail sur papier libre ou en remplissant la fiche d'inscription que vous trouverez sur le site ("Formations" puis "Complémentaires"), le tout accompagné de votre chèque...ou, passez nous voir.

Informations sur les différentes analyses du miel :

-**L'analyse organoleptique** : c'est une appréciation par la vue, le goût et l'odorat.

-**HMF** : L'hydroxyméthylfurfural correspond à la fraîcheur du miel (âge), le taux de dégradation des sucres. L'HMF doit être présent à l'état de traces et sa teneur augmente avec la température et la durée de stockage (+ le miel est ancien, + l'HMF augmente : il doit être maxi à 40mg/kg)

-**L'humidité** : correspond à la maturation du miel. Le taux optimal : entre 16 et 18%. La réglementation la fixe au maxi à 20%. À partir de 18,5 il y a risque de fermentation. Et en dessous de 16%, le miel devient trop épais.

-**L'analyse pollinique** : permet de rechercher l'origine botanique des différents nectars composant le miel et ainsi de mieux connaître l'environnement des ruches si elles ne transhument pas.

Attention, on peut retrouver de grandes quantités de pollens de certains arbres (châtaignier à cause de la forme des fleurs) dans un miel clair.

Et à l'inverse, de nombreuses espèces ont du nectar contenant peu de pollen (tilleul, acacia..).

Vous pourrez ainsi être surpris par la diversité des fleurs autour de vos ruches.

Dans une période où des fraudes existent, la présentation d'analyses de son miel sera un gage de sérieux pour un produit noble et de grande qualité, cela pour les clients ou simplement les amis amateurs.

L'ATELIER GAUFRAGE sur réservation

Si vous souhaitez faire vos feuilles de cire à partir de votre cire propre de hausse, l'atelier est ouvert sur **réservation**. Un bénévole vous accompagnera.

Pour cela, il convient de prendre un rdv soit par téléphone aux heures de permanence soit par mail. Les possibilités prochaines :

à partir du 29 octobre jusqu'au 11 février,
les mardis et jeudis de 14h à 18h.

Puis vous viendrez avec 5 kg minimum de cire concassée en petits morceaux. Prévoir 1/2h à 1h pour la fonte puis 20 feuilles de cire à l'heure....et du temps pour le nettoyage (1/2h).

Votre participation sera de 20€ la demi-journée.

Retrouvez le planning sur le site :

(<https://abeille-dauphinoise.fr/page/atelier-gaufrage>)

30ème CONCOURS des MIELS du Dauphiné et des départements limitrophes et/ou Analyse pollinique des miels

Les inscriptions se font à Poizat jusqu'au
merc 07 octobre 2026, 19h.

Le jury du concours aura lieu le **24 octobre 2026** à Poizat.

Vous avez 3 possibilités de participation :

-1- **Participation au concours des miels (+ examen organoleptique + HMF + Humidité (réalisée par l'AD) :**

Les miels primés devront respecter les teneurs officielles pour le taux d'humidité et d'HMF.

Apportez 2 pots en plastique de 250g et 35€ par chèque ou espèces + une copie de déclaration 2026 d'emplacement de ruchers (à faire à partir du 1er septembre 2026).

-2- **Une analyse qualitative pollinique seule (+ examen organoleptique + Humidité réalisée par l'AD, pas d'HMF) :**

Apporter 1 pot plastique de 250g et 62,50€ par chèque ou espèces. Réduction de 10€ pour les stagiaires Initiation 2026.

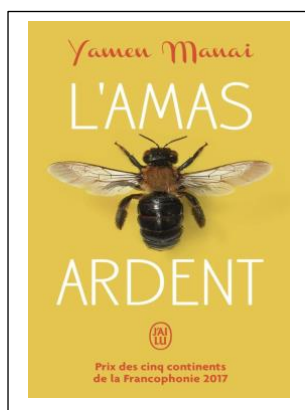
-3- **Participation au concours des miels + une analyse qualitative pollinique :**

Apporter 2 pots en plastique de 250g et 97,50 € par chèque ou espèces + une copie de déclaration 2026 d'emplacement de ruchers (à faire à partir du 1er septembre 2026).

Attention : Les pots apportés devront être des pots PET (plastique) et non en verre.

Les lauréats du concours pourront utiliser, sur leur emballage ou étiquette, la marque collective "Concours régional des miels du Dauphiné", déposé par le syndicat d'apiculture de l'Isère, L'ABEILLE DAUPHINOISE, auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI). La référence à une médaille obtenue (or-argent-bronze) ne pourra excéder une période de deux ans à compter de la date d'obtention.

LIVRE du mois : L'amas ardent de Yamen Manai



Dans l'arrière-pays tunisien, le Don, apiculteur, mène une vie d'ascète auprès de ses abeilles. Pourtant, lorsque la marche du monde le rattrape et mutile les corps de ses "filles", il doit se rendre à l'évidence : Pour sauver ce qu'il a de plus cher, il lui faudra conduire son enquête et aller chercher la lueur au loin, jusqu'au pays du Soleil-Levant.

En véritable conteur, Yamen Manai dresse avec vivacité et humour le portrait aigre-doux d'une Tunisie vibronnante, où les fanatiques de Dieu ne sont pas à l'abri de Sa foudre. Une fable moderne des plus savoureuses.

Prix COMAR d'Or 2017, Prix des cinq continents de la Francophonie 2017, Grand Prix du roman métis 2017, Prix Maghreb de l'AELF 2017, Prix Loriantes 2018.

QUALITÉ de la cire :

Il est important de récupérer la cire d'opercule sachant que vous pouvez obtenir de la cire gaufrée auprès de la SCAPAD (votre coopérative) en échange.

Toutefois, avant les opérations de fonte de cire de fin de saison, il convient de rappeler qu'il est impératif de **ne pas fondre les cadres de corps** et de se limiter à **la fonte de cire d'opercules et de cadres de hausse** n'ayant pas accueilli de pontes de la reine.

En effet les acaricides, les pesticides agricoles ou les contaminants biologiques, comme les spores de nosémoses ou de loques peuvent entrer en contact avec la cire et être absorbés par cette dernière.

Il convient donc de détruire la cire des cadres de corps réformés (à jeter dans votre poubelle alimentaire, ne pas déposer en déchetterie).

FRELON ASIATIQUE :

La canicule a certainement handicapé le développement des nids primaires et retardé la migration vers les nids secondaires. Ce retard laisse croire pour certains secteurs que la prédation sera moindre et incite à baisser la garde pour la protection des ruchers.

Attention donc à lutter pour la protection des colonies en installant les portes anti-frelon, voire les muselières et pose éventuelle de pièges si présence avérée de frelons auprès des colonies.

Pour ceux qui partent en vacances en septembre/octobre, ces précautions sont indispensables.

Chaque année des témoignages d'attaques importantes nous sont rapportées par les adhérents qui n'ont pas pris les précautions adéquates de protection.

Du 1^{er} sept au jusqu'au 31 déc, pensez à faire
la **Déclaration obligatoire de vos ruches.**

Comment faire ?

Rdv sur notre Site dans la rubrique « Guide » puis
« Déclaration de rucher ».